CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E153789** **VALABLE JUSQU'AU** **26/04/2026**

ÉDITÉ LE **22/05/2025**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 04/09/2010
Forme juridique : SARL

Capital : 3 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BOURGES CEDEX 2010B00435

Siret : **524 606 167 00038**
Code NACE : 4399C
Numéro caisse de congés payés : 0030981

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 0000021694491004

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 0000021694491004

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2025

Raison sociale : **LES AMENAGEMENTS CONFORT HABITAT**

176 ROUTE DE LA CHAPELLE
18000 BOURGES

Téléphone : 02 48 24 94 13 **Fax :** 02 48 24 94 13
Portable : 06 67 11 34 10

Site Internet : www.amenagements-confort-habitat.com
E-mail : amenagement.confort@gmail.com

Responsabilité légale :
TEIXEIRA MICKAËL GÉRANT / TEIXEIRA CEDRIC GÉRANT

Effectif moyen : 12 **Tranche de classification :** EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	28/04/2022
4131	Plaques de plâtre (Technicité courante) Mention RGE	25/04/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	28/04/2022
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021

DUPLICATA WWW.QUALIBAT.COM

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

AGENCE QUALIBAT

AGENCE D'ORLEANS
959, RUE DE LA BERGERESSE
CS 70606
45166 OLIVET CEDEX

Version 01-2024

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.